



CAP SUR CADAQUES du 12 au 15 juin 2020 (4 jours)

Venez naviguer avec nous au départ de Saint-Cyprien :

Bénéficiant d'un ensoleillement au-dessus de la moyenne (2500 heures par an) et de précipitations modérées, le Roussillon reste un point de départ particulièrement favorable pour découvrir les nombreux sites et « calas » de la Côte Vermeille et de la Costa Brava.

Notre objectif si la météo le permet sera Cap au Sud : Collioure, Port-Vendres, le Cap Béar, la baie de Banyuls, Cerbère, le parc naturel du Cap Creus, et Cadaques, le mythique village popularisé par Dali



ORGANISATEUR :

- Franck HERNANDEZ – 06 80 21 44 01 – f95.hernandez@gmail.com

SKIPPERS :

- Denis RICHARD et Franck HERNANDEZ

LIEU : Saint-Cyprien vers Cadaques

- Embarquement : Saint-Cyprien le Vendredi 12 Juin 2020 (possibilité de coucher sur le bateau la veille)
- Débarquement : Saint-Cyprien le Lundi 15 Juin 2020 (possibilité éventuelle de coucher sur le bateau le lundi soir – contacter l'organisateur)

VOILIERS : type de voiliers et équipement

- Océanis 38 de 2016 très bien équipé, 3 cabines, 7 personnes à bord
- Cyclade 39.3 de 2007 très bien équipé, 3 cabines, 7 personnes à bord

TRANSPORT : train Paris → Perpignan et bus ou Taxi à partager pour Saint-Cyprien (50€ Taxi classique – 35€ Uber)
Possibilité train de nuit

LES INDISPENSABLES

Mettez dans un sac (valise interdite) :

- des chaussures bateau ou des tennis, (si possible des bottes de voile).
- un équipement de pluie : cirés et bas de cirés de bateau (prêt possible)
- duvet, vêtements chauds (gants, pulls, bonnet, polaire, écharpe) et été (bob, maillot de bain, serviette).
- lunettes de soleil, crème solaire, chapeau, casquette, lampe de poche/frontale

BUDGET :

- **250 Euros / pers**

Ce prix comprend : la location du bateau et les assurances, les consommables, les frais d'organisation, *le nettoyage du bateau*

Ce prix ne comprend pas : le transport, l'avitaillement, les taxes de port (à la charge de l'équipage), les sorties...

INSCRIPTION :

Envoyer le **bulletin d'inscription ci-joint** dûment rempli par courrier accompagné d'un chèque correspondant au montant demandé.

Cotisation du CIHM obligatoire ou Carte découverte (*pas de carte découverte pour les sorties au-delà de 3 jours*).

Les inscriptions sont faites suivant leur ordre d'arrivée (cachet de la poste), avec bulletin rempli et chèque.

Réunion de préparation: présence indispensable

Une réunion de préparation sera organisée le **Judi 4 Juin** au local 15, rue Gay Lussac, Paris (5e).

Les organisateurs et les chefs de bord sont des bénévoles, ils ne sont ni des guides, ni des moniteurs, ni des accompagnateurs professionnels. Chaque participant est responsable de sa propre sécurité et doit être assuré (cf. programme du CIHM et charte Voile).

CIHM 01 47 24 48 75 (du mardi au jeudi de 14h à 17h) www.cihm.info - email bureau@cihm.info



CAP SUR CADAQUES du 12 au 15 juin 2020 (4 jours)

BULLETIN D'INSCRIPTION

ADHESION CIHM :

Adhérent : numéro d'adhérent :
Adhésion: à prendre sur www.cihm.info (pas de carte découverte pour les sorties > 3 jours)

ASSURANCE : Je déclare être assuré(e) en Responsabilité civile pour la pratique de la voile sur bateau habitable (à compléter)
Nom de l'assureur : N° d'assurance :

Si besoin, je peux également souscrire l'Assurance Individuelle Accidents : **SPORTIA** auprès de la MACIF-ASSOCIATIONS
Cf. https://www.macif.fr/web/lang/fr/accueil/associations/activite_associations/assurance_club_sportif

NIVEAU VOILE : Skipper Equipier expérimenté Equipier Notions Sans expérience

TRANSPORT : Covoiturage Train
Si voiture perso : Nbre places total : Heure et lieu de départ :

CONDITIONS GENERALES d'INSCRIPTION.

En validant son bulletin (chèque), le participant accepte les conditions générales d'inscription et les règles de fonctionnement de l'activité, décrites dans la charte voile disponible sur le site du CIHM : <http://www.cihm.info> ET EN PARTICULIER, le participant accepte les conditions d'inscription décrites ci-dessous :

- Annulation du fait du participant : Les frais d'annulation s'établissent comme suit :
 - à plus de 2 mois du départ : 15 € .
 - à moins de 2 mois et plus de 1 mois du départ : 50% de l'inscription ou 15 € si un remplaçant est trouvé (et validé).
 - à moins de 1 mois du départ : 100% de l'inscription ou 15 € si un remplaçant est trouvé (et validé).

- Annulation du fait de l'organisation

Si les conditions météo sont mauvaises, la location des bateaux est maintenue, la sortie n'est pas annulée et les participants restent au port, le cas échéant (organisation de manœuvres de port, formation sécurité, navigation,).

- Caution :

L'équipage du bateau - et donc chaque équipier - est solidaire de la caution versée par CIHM, couvrant l'ensemble des avaries. (Le CIHM limite le risque financier à 15% de la caution en souscrivant une assurance de rachat de franchise). Les pertes de matériels restent à la charge de l'équipage

- Nettoyage du bateau :

le nettoyage est compris dans le prix »

Validation du participant

Nom et prénom :

Adresse:

Tel personnel:

E-mail:

Tel bureau:

Personne à contacter:

N° téléphone:

Mention : lu et approuvé et la date du jour

Signature

L'organisateur confirmera votre participation à la sortie dans un délai de 10 jours. Si ce n'est pas le cas, merci de prévenir l'organisateur.

Je joins un chèque de 250 € à l'ordre du CIHM. (J'envoie le bulletin avec le chèque à l'organisateur du week-end

Franck HERNANDEZ – 40 rue de Saint-Gratien 93800 Epinay-sur-Seine – Tel : 06 80 21 44 01

Les organisateurs et les chefs de bord sont des bénévoles, ils ne sont ni des guides, ni des moniteurs, ni des accompagnateurs professionnels.
Chaque participant est responsable de sa propre sécurité et doit être assuré (cf. programme du CIHM et charte Voile).